

Options L2

Par Mister44, le 14/09/2010 à 02:32

Est-ce que quelqu'un pourrait m'expliquer brièvement ce qui est traité dans ces matières (ou juste me conseiller):

- Droit processuel
- Grands problèmes politiques contemporains (est-ce orienté histoire ou c'est plutôt de l'analyse ?)
- Pénologie
- Sociologie des forces et comportements politiques.
- Histoire des idées politiques.

Je compte prendre Grands problèmes po et Sociologie des forces et comportements po mais je ne veux pas faire fausse route...

Par Stigma, le 14/09/2010 à 14:05

Pénologie ça doit être un mix entre le droit de la peine et la crimino, j'imagine. Droit processuel, c'est de la procédure.

Pour les trois autres, joker. Selon le prof et la fac, c'est des matières dont le contenu doit probablement varier. En histoire des idées politiques, à Nancy, c'était Platon, Aristote et compagnie. Sociologie ça doit probablement causer de Bourdieu, Weber, Marx etc..

Enfin, on ne peut te conseiller que si on en sait un peu plus sur ton projet!

Par akhela, le 14/09/2010 à 14:35

Si tu veux faire autre chose que fonctionnaire : pénologie et droit processuel, le reste c'est des matières pour profs, glandeur ou fonctionnaire (sauf la police et la magistrature qui requierent le choix que j'ai présenté).

Par Mister44, le 14/09/2010 à 14:41

Ba justement je ne sais pas encore quoi faire plus tard donc je voulais savoir ce qui semblait

être le plus intéressant.

Droit processuel c'est de la procédure...mais quelles procédures ?

Par akhela, le 14/09/2010 à 15:52

procédure civile : la procédure devant les TI, TGI et CA.

Par Mister44, le 14/09/2010 à 16:52

Et c'est intéressant ? Pas trop embrouillant ?

Par akhela, le 14/09/2010 à 17:05

c'est surtout très utile pour un avenir professionnel orienté avocat/huissier/magistrature/greffier, moins utile pour unsimple juriste ou un fonctionnaire.

Après c'est de la procédure, c'est donc très technique et pas très engageant ... mais on ne choisit pas ses matières sur ce critère.

Par Stigma, le 14/09/2010 à 17:23

Droit processuel, je pense que c'est pas tout à fait de la procédure civile mais des grands principes de procédure pénale, civile et administrative (principe du contradictoire, les organes des différentes procédures, le rôle de l'Avocat, etc.)

Comme Akhela, je pense qu'à part pénologie et droit processuel, le reste c'est un peu du flan... perso, ce genre de matière m'a parfois niqué mon année tellement je m'y emmerdais. Me souviens notamment avoir eu un 1 en Sociologie politique ou un truc approchant...

Par Mister44, le 15/09/2010 à 03:42

On voit quoi exactement en pénologie ?

Par akhela, le 15/09/2010 à 07:16

Je pense les différentes peines pénales existantes et un peu de philo des peines (les grands penseurs : Becaria et Sarkozy).